

Le Président

Mesdames et Messieurs les
Conseillers départementaux

Nanterre, le **10 JAN. 2025**

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil départemental se réunira en séance publique dans l'hémicycle situé au 123 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie :

Vendredi 24 janvier 2025 à 9 h 30

Un accueil café est prévu à 9 h 00, ainsi qu'un déjeuner.

Votre véhicule personnel peut stationner dans le parking du bâtiment l'Extension, accessible par la rampe située après le 24, boulevard Emile Zola.

Le cas échéant, votre chauffeur peut également vous déposer sur le parking extérieur du restaurant *Le Ruban bleu*, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie, avant de rejoindre le parking de stationnement. Des hôtesses et huissiers seront présents sur le site pour vous accueillir et vous accompagner jusqu'à l'hémicycle.

L'ordre du jour de notre Assemblée délibérante comprend notamment les points suivants :

- compte-rendu sur la dette ;
- présentation du schéma directeur immobilier ;
- attribution de subventions 2025 au titre des programmes de coopération internationale en Arménie et au Bénin ;
- examen des autres délibérations et, le cas échéant, des vœux et des questions orales.

Par ailleurs, le préfet des Hauts-de-Seine, qui est invité à présenter à l'Assemblée départementale le rapport spécial d'activité des services de l'État dans le Département et, le cas échéant, à en débattre, intervendra en fin de matinée, en marge de l'ordre du jour.

Afin d'organiser le débat en présence de M. le préfet, chaque groupe politique est invité à déterminer une liste limitative de questions à l'adresse du préfet et à désigner des orateurs.



Nous contacter

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92



www.hauts-de-seine.fr



Nous rendre visite

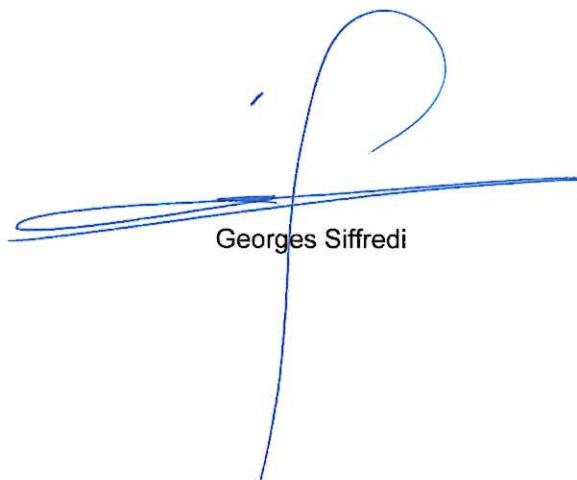
57, rue des longues Raies - 92000 Nanterre

En reconduction des dispositions en vigueur précédemment, il vous est proposé de limiter le nombre maximum de questions à 3 par groupe, et de fixer les temps de parole suivants :

- Groupe de la majorité départementale : 20 minutes ;
- Groupe Gauche citoyenne, communiste et républicaine : 7 minutes ;
- Groupe Ecologistes et socialistes : 7 minutes.

La séance reprendra en cas de besoin après le déjeuner, prévu sur place en présence du préfet des Hauts-de-Seine.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Georges Siffredi'. The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'G' at the beginning. It is written over a horizontal line that extends from the right side of the signature towards the left, ending with a small flourish.

Georges Siffredi

 **Nous contacter**

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
92731 Nanterre Cedex • Tél : 0 806 00 00 92

 www.hauts-de-seine.fr

 **Nous rendre visite**

57, rue des longues Raies - 92000 Nanterre